

## **La mise en tourisme du Moyen-Congo de 1931 à 1958**

Scholastique DIANZINGA\* et Pierre Hervé AMBOULOU\*\*

### **Résumé :**

Au Congo, les pratiques touristiques (tourisme cynégétique, écotourisme, tourisme culturel entre autres) font partie de l'héritage colonial. Cet article se propose d'examiner les principaux faits qui ont caractérisé la mise en tourisme du Congo, entre 1931 et 1958. Il s'agit de tenter de comprendre l'intérêt de la promotion du phénomène touristique dans cette colonie. Les efforts de l'administration coloniale sont restés longtemps au stade de balbutiement. C'est entre les deux Guerres mondiales qu'ils sont renforcés et favorisent une mise en place de produits touristiques. L'intensification de la propagande, l'amélioration des conditions de voyage et des infrastructures d'hébergement, surtout après la Deuxième Guerre mondiale permettent d'attirer plus de touristes au Moyen-Congo. À la veille de l'indépendance, les bases du développement du tourisme sont effectives mais les activités touristiques ne sont pas à la hauteur des attentes de l'administration.

### **Mots clés**

Congo, Moyen-Congo, Mise en tourisme, Activité touristique, Propagande, Colonisation française.

### **Abstract**

In the Congo, tourist practices (hunting tourism, ecotourism, cultural tourism among others) are part of the colonial heritage. This article aims to examine the main facts that characterized the development of tourism in the Congo between 1931 and 1958. The aim is to try to understand the value of promoting the tourist phenomenon in this colony. The efforts of the colonial administration were in their infancy for a long time. It was between the two World Wars that they were strengthened and encouraged the introduction of tourist products. The

---

\* Professeur titulaire d'Histoire contemporaine, Université Marien NGOUABI, Brazzaville (Congo). E-mail : [sdianzinga@gmail.com](mailto:sdianzinga@gmail.com)

\*\* Doctorant, Laboratoire d'anthropologie et d'histoire, Université Marien NGOUABI, Brazzaville (Congo)

intensification of propaganda, the improvement of travel conditions and accommodation infrastructure, especially after World War II, made it possible to attract more tourists to the Middle Congo. On the eve of independence, the foundations for the development of tourism were in place, but tourism activities did not meet the expectations of the administration.

**Keywords**

Congo, Middle Congo, Tourism development, Tourist activity, Propaganda, French colonization.

**Introduction**

Le tourisme est l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, à des fins d'agrément, pour affaires mais aussi pour d'autres motifs, durant au moins vingt-quatre heures<sup>1</sup>. La mise en tourisme du Moyen-Congo peut être comprise comme l'ensemble des procédés employés visant à l'initier aux pratiques touristiques. Les efforts de l'administration coloniale, à cet effet, sont restés longtemps au stade de balbutiement. C'est sous l'impulsion du Gouverneur général, Paul Chauvet, que dans les années 1950 la prise de conscience de l'importance du tourisme impulse des initiatives telles que la création d'un syndicat et la parution d'un guide touristique.

L'histoire du tourisme au Congo n'a été abordée que de manière partielle. Parmi les rares travaux qui existent sur ce champ, il faut citer ceux des historiennes Sophie Dulucq (2009, p 27-48 ; p. 61-71) et de Phyllis Martin (2005). L'intérêt de cet article est de contribuer à enrichir les connaissances sur le tourisme en situation coloniale. Il s'agit de comprendre les stratégies et les moyens mis en place pour permettre le développement de l'activité touristique, une des modalités de domination coloniale. Quels étaient les objectifs de la politique coloniale pour la promotion du tourisme ? Quels atouts touristiques présentait le Moyen-Congo ? Quels furent les acteurs et les moyens destinés aux pratiques touristiques ?

---

<sup>1</sup> Définition proposée par l'Organisation Mondiale du Tourisme en 1993 reprise dans *l'Annuaire statistique du tourisme au Congo* p.19.

Cette étude s'inscrit dans la période allant de 1931, date d'entrée en vigueur de l'arrêté du 27 mai 1931 fixant les modalités d'application pour la colonie du Moyen-Congo du décret du 24 juillet 1929 réglementant l'admission des voyageurs français et étrangers en AEF, à 1958, année de parution de *Les guides bleues illustrés* consacrés à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux principales villes du Moyen-Congo.

La documentation relative à cette période est variée mais réduite. Outre les sources d'archives, nous avons eu recours à des récits, des notes de voyageurs et des guides de voyage qui livrent des informations relevant généralement de la propagande touristique. Dès lors, il est important de déceler le discours partisan et le regard empreint de préjugés sur les populations notamment. On peut disposer de données crédibles après avoir croisé ces différents matériaux auxquels il faut ajouter les sources iconographiques.

Après avoir analysé la place du tourisme dans la politique coloniale, nous aborderons les stratégies mises en place par les autorités coloniales pour promouvoir ce secteur, avant d'évoquer les activités qui ont marqué sa genèse au Congo.

## **1. Les objectifs de la mise en tourisme du Congo**

Les objectifs de la mise en tourisme du Congo, comme du reste de l'Afrique subsaharienne française, traduisent la vision des partisans du colonialisme de favoriser le rayonnement de la France parmi les puissances colonisatrices occidentales. Il fallait, à cet effet, rendre visibles les possessions coloniales, leurs ressources, ainsi que l'impact de l'œuvre « civilisatrice » qu'elle s'était promise d'y accomplir.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les nations européennes à la recherche de débouchés pour évacuer les excédents des produits de leurs industries et de réservoirs de matières premières vont à la conquête des terres africaines. La France, particulièrement, cherche aussi à reconquérir son rang international, après la guerre contre l'Allemagne de 1870 dont elle est sortie humiliée. La signature d'un « traité de protectorat » le 10 septembre 1880, entre l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza et le souverain du royaume teke, Iloo, permit à la France de prendre

possession du territoire qui devint le Congo français<sup>2</sup>, puis le Moyen-Congo à partir de 1903. Cet acte relève bien des initiatives impérialistes qu'impulsaient les partisans du colonialisme. Leur vision peut se résumer par les propos ci-après de l'un des leurs, Jules Ferry :

Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième<sup>3</sup>.

Suite à ce traité, la conquête coloniale des territoires de l'Afrique centrale permit à la France de renforcer son statut de puissance coloniale. Les rivalités entre ce pays et le roi des Belges, Léopold II, notamment la course au clocher pour l'occupation du Stanley-Pool<sup>4</sup>, finissent par devenir une question de politique internationale pour laquelle on put trouver des solutions lors de la Conférence de Berlin (15 novembre 1884-26 février 1885) qui entérina le partage de l'Afrique. Les Français partisans du colonialisme étaient regroupés au sein de partis ou mouvements. L'une de ces structures est le « Parti colonial ». Charles-Robert Ageron le définit comme étant ce groupe de pression très efficace qui fut « le principal inspirateur de la politique extérieure de la France entre 1890 et 1911 et, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale encore, le plus inlassable propagandiste du mythe impérial » (C.-R. Ageron, 2001). Il était formé de députés, militaires, géographes, hommes d'affaires. Il faut noter que le tourisme, pour eux, devrait être au service de la colonisation puisqu'il faisait partie des éléments de domination. En effet, il devait contribuer à la légitimation des objectifs de celle-ci dont on peut mesurer l'importance à travers la mission assignée à Pierre Savorgnan de Brazza, élevé en 1886 aux fonctions de Commissaire Général du

---

<sup>2</sup> Le Congo français englobait d'abord le Gabon et le Congo puis à partir de 1908 le Tchad et l'Oubangui-Chari.

<sup>3</sup> Document inédit, Extrait d'un débat parlementaire, discours de Jules Ferry, 28 juillet 1885.

<sup>4</sup> C'est l'espace aquatique où le fleuve Congo prend la forme d'un lac et dont les rives abritent les villes de Brazzaville et Kinshasa.

Gouvernement dans le Congo français : « Il vous appartient d'ouvrir définitivement au progrès et à la civilisation ces vastes contrées dont vous avez été le conquérant pacifique ». (S. Dianzinga, 2010, p. 160). Après avoir planté le pavillon français sur la rive droite du fleuve Congo, cet explorateur n'avait pas hésité à affirmer que la France détenait désormais « la clef du Congo intérieur ». C'est là qu'allait converger les richesses dont regorgeait l'Afrique centrale.

Dès le début de l'occupation coloniale du Moyen-Congo, les missions chrétiennes furent des acteurs actifs sur le terrain. Pour arriver à évangéliser les populations autochtones méfiantes à leur égard, elles durent s'intéresser à leur éducation, par la création des écoles et à leurs problèmes de santé. Il résulta de l'imposition des valeurs occidentales par les missionnaires et par l'administration coloniale une profonde acculturation qui répondait à la volonté d'élever ces populations « primitives » vers la civilisation. Mais, en réalité on chercha à utiliser l'action culturelle et sociale au mieux des intérêts du colonisateur. C'est ce qu'affirme Albert Sarraut lorsqu'il écrit à propos de l'instruction qu'elle « a d'abord pour résultat d'améliorer la valeur de la production coloniale en multipliant, dans la foule des travailleurs indigènes, la qualité des intelligences et le nombre de capacités » (J. Suret-Canale, 1977, 475). La pénétration économique se heurta à un manque d'investissements. Partant du principe prôné par la métropole que les colonies devaient se suffire à elles-mêmes, l'impôt de capitation et les droits de douane étaient supposés répondre aux préoccupations financières du Congo. (S. Amir, C. Coquery-Vidrovitch, 1969, p. 22). Mais, ce ne fut pas le cas.

En 1889, on dut avoir recours à des hommes d'affaires privés pour la mise en valeur du Congo français. C'est ainsi que 650 000 km<sup>2</sup><sup>5</sup> furent concédés pour trente ans à quarante compagnies concessionnaires pour y entreprendre des cultures, l'élevage, la collecte du caoutchouc et l'exploitation des produits de chasse notamment l'ivoire. L'organisation administrative devenue effective après la répression des résistances, on peut considérer que cette transformation coloniale faisait partie des éléments suffisants pour témoigner la grandeur de la France. La contribution en hommes et en ressources économiques pendant la Première Guerre mondiale ne

---

<sup>5</sup> 224 200 km<sup>2</sup> qui correspondent à plus des deux tiers de la superficie du Congo (M. Soret, 1978, p. 152).

laisse pas les Français indifférents : « Les spécialistes du Parti colonial croient le moment venu de faire l'éducation nationale de la masse et organisent une propagande très habile sur le thème du développement de la France par la mise en valeur de ses colonies » (M. Lancerotto, 2009, p. 12).

Maurice Rondet-Saint qui avait voyagé en touriste au Cameroun et en Afrique Équatoriale Française (AEF) en 1929 et en 1932 soutient, dans ses écrits, l'œuvre coloniale en ces termes : « Me revient, obsédante, cette pensée qu'il est encore chez nous des gens pour nier la plus grande œuvre de la France contemporaine : Sa colonisation ! Pauvres petits cerveaux-tout petits... » (M. Lancerotto, 2009, p. 149).

À la fin des années 1920 et au début des années 1930, la France secouée par la crise de 1929 attend encore beaucoup de ses colonies pour se relever du marasme économique. Comme lors de la Première Guerre mondiale, elles ont apporté la contribution imposée par la métropole. On comprend alors l'intérêt des autorités coloniales d'y attirer les Français pour découvrir leurs potentialités.

Le Moyen-Congo est doté en 1934 d'une voie ferrée, le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), et la même année démarrent les travaux de construction du port de Pointe-Noire, l'unique port en eau profonde de l'Afrique Équatoriale Française. La présence de ces infrastructures destinées à l'évacuation vers la métropole et l'Occident en général des richesses de l'Afrique centrale et l'entrée des produits manufacturés est un élément qui favorise les intérêts. Durant l'entre-deux-guerres la propagande coloniale devient vitale pour l'essor des colonies. Elle a eu un effet sur l'immigration vers la colonie du Moyen-Congo. Ainsi, la population européenne de Brazzaville, la capitale de l'Afrique Équatoriale Française, estimée à 630 en 1926 est passée à 1184 en 1938. (P. Martin, 2005, p. 56). Mais, pendant cette période l'apologie de la colonisation est confrontée à un discours anticolonialiste. On peut évoquer les écrits d'Albert Londres ce reporter qui mène, en 1928, une enquête au Congo sur l'exploitation de la main-d'œuvre indigène. Il dénonce le « drame du Congo-Océan », précisément les conditions dramatiques de travail dans les chantiers de construction du chemin de fer. Maladies, environnement, alimentation, etc. étaient à l'origine de nombreux morts. (M. Lancerotto, 2009, p. 261). Les réalités coloniales que découvre André Gide lors de son séjour en Afrique Équatoriale Française et au Cameroun de juillet 1925 à mai

1926 suscitent une analyse alarmiste et un engagement contre les sociétés concessionnaires qui infligeaient de graves exactions contre les indigènes et exploitaient leur travail (A. Gide, 1928).

Ces réactions tendent à montrer qu'il était nécessaire de procéder à l'« éducation nationale » pour favoriser l'adhésion de la majorité des Français à la colonisation. Les autorités coloniales entendaient, à travers certaines réalisations touristiques, donner une « *leçon de choses* », selon la formule d'Ellen Furlough (2002, p. 441-473). Il était clair, dans leur vision, que la découverte des colonies par les Français et le reste des peuples du monde reste un « vecteur de l'idée coloniale » et de construction d'une « identité impériale » (S. Dulucq, 2009a, p. 28). Faisant fi des aspects négatifs, l'accent est mis sur ce qui pouvait promouvoir pour le prestige et la gloire. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'idée d'organiser une exposition coloniale dans la métropole.

Les colonies françaises d'Afrique centrale en général étaient pauvres pourtant elles regorgeaient de ressources naturelles importantes. Les autorités coloniales n'y ayant pas injecté beaucoup de moyens, l'Afrique Équatoriale Française est restée longtemps la « cendrillon des colonies ». Le tourisme était bien perçu pour contribuer au développement économique. C'est ce que traduit cette déclaration prononcée lors de l'exposition de 1931 : « Le tourisme, s'il n'a pas de poids économique réel, est toutefois un secteur susceptible d'attirer en Afrique des hommes d'affaires, des décideurs, des colons ou des investisseurs potentiels » (S. Dulucq, 2009). En dehors de l'impôt de capitation et des activités des compagnies concessionnaires, d'autres initiatives pouvaient générer des ressources économiques et financières.

## **2. La propagande touristique**

Les écrits des explorateurs, des missionnaires, des voyageurs, etc. qui ont visité ou vécu au Congo français ou au Moyen-Congo ont permis la connaissance des colonies que l'on peut considérer comme étant « aussi un vecteur de l'idée coloniale et de construction d'une identité impériale, même auprès de ceux qui ne voyageront jamais » (S. Dulucq, 2009). Ce qui justifie l'intérêt porté sur la propagande touristique.

Le Moyen-Congo disposait de nombreux atouts touristiques. C'est ainsi que, voir le fleuve Congo ne pouvait manquer d'inspirer l'admiration. Des explorateurs et des voyageurs l'ont décrit comme étant « le mystérieux fleuve » (R. Arnaut, 1989, p. 247), « un magnifique fleuve » (M. Landeroin, 1996, p. 29), ou « le fleuve de sang où les îles se reflètent avec des accents d'un noir ébène » (M. Gousset cité par M. Lancerotto, 2009, p. 81). Le Stanley-Pool est décrit par F. Challaye (1909, p. 47) comme étant « une sorte de Léman, avec le « petit lac » entre Brazzaville et Léopoldville, et le « grand lac » en amont. Des collines peu élevées l'entourent, tapissées de brousse verte ou de noires forêts » Au milieu, une grande île, tour à tour herbeuse et boisée ». Les cataractes du fleuve Congo en aval de Brazzaville, restent parmi les sites d'intérêt touristique qui séduisent les visiteurs. La forêt frappe d'abord par son exubérance, au regard des espèces exotiques dont elle regorge. C'est la nature vierge, sauvage. La forêt du Mayombe, par exemple, qu'il fallait inévitablement traverser pour effectuer le trajet côte atlantique-Brazzaville, provoquait une certaine « terreur » ; elle constituait, alors, une spécificité de la nature qu'il fallait découvrir. J. Weulersse (1993, p. 101), bénéficiaire d'une bourse Albert Kahn pour parcourir le monde raconte l'expérience de son passage, en mai 1931, en ces termes : « La masse de verdure vous enveloppe, vous écrase. Elle si dense qu'elle semble ne faire qu'un bloc massif de troncs, de branches, de lianes, de rameaux, de feuilles et de palmes où l'on s'efforce en vain de saisir des individualités ». Les Blancs avaient, généralement, une appréciation stéréotypée des traits physiques comme de leurs coutumes des populations. Ils stigmatisaient la sauvagerie et le cannibalisme des Noirs. Mais la curiosité qui guidait leurs observations sur le terrain était source d'enrichissement culturel.

À propos des indigènes « Mojembo » qu'il rencontre à Bétou dans le nord du Moyen-Congo, André Gide (1927, p. 58) note dans *Voyage au Congo* qu'ils « sont plus sains, plus robustes et plus beaux » (p. 58). Quant à l'habillement des femmes de Bangassou en Oubangui-Chari elles : « Par contre accourent, secouant et brinquebalant leurs balloches ; le sexe ras, parfois caché par un bouquet de feuilles, dont la tige, ramenée en arrière et pincée entre les fesses est rattachée à la ceinture, puis retombe ou se dresse en formant une sorte de queue ridicule » (p. 73).

Dans beaucoup de colonies de l'Afrique subsaharienne, c'est entre les deux Guerres mondiales que vont se manifester les signes du développement touristique. Ce développement était amorcé par les autorités coloniales accompagnées de quelques acteurs privés passionnés de tourisme qui engageaient des compagnies de propagande. C'est à cet effet, que furent publiées des brochures de propagande touristique. La plus ancienne qui aborde les réalités du Congo semble être le Guide du Colon et du voyageur dans les colonies françaises paru à la fin du XIXe siècle. La présentation du Congo français qui regroupait, à l'époque, le Congo et le Gabon fournit essentiellement des informations sur la situation géographique, les productions du sol, le climat, les renseignements généraux, la population, les services publics, le budget, le mouvement commercial, les communications entre la métropole et la colonie, les paquebots, l'itinéraire et les prix des passages. Dans la conclusion de cette présentation, on souligne que c'est « une colonie agricole d'un bel avenir où des exploitations sérieuses peuvent être entreprises. Mais il n'y a pas de place pour des ouvrier européens »<sup>6</sup>. Ce sont les potentialités économiques qui caractérisaient donc ce pays où l'on attendait plutôt des hommes d'affaires que des touristes pour un voyage d'agrément. Le tourisme restera longtemps peu développé. Le Congo belge dont la capitale Léopoldville et celle du Moyen-Congo, Brazzaville, sont séparées par le fleuve Congo, se trouve dans la même situation. Jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, il n'avait pas de guide touristique couvrant la totalité de son territoire. Le Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi édité en 1949 contribua au développement du tourisme international resté essentiellement élitiste et ne concernant qu'un nombre limité de personnes (Henri Nicolai, 2013).

C'est bien plus tard, en 1958, que le Moyen-Congo s'est doté d'un document de propagande consacré à tout le territoire et à la capitale voisine intitulé *Les Guides Bleus illustrés. Brazzaville Léopoldville Pointe-Noire*. Dans ce guide, on trouve des renseignements sur les lignes aériennes desservant Paris vers Brazzaville, Bruxelles, Johannesburg, Loanda vers Léopoldville et les lignes maritimes

---

<sup>6</sup> *Guide du Colon et du voyageur dans les colonies françaises d'après les documents les plus officiels et les plus récents* (s. d), Gallica, Bibliothèque Numérique, consulté le 10 mars 2017, p. 83.

Brazzaville-Pointe-Noire, Léopoldville-Matadi ainsi que sur les aérodomes, les compagnies fluviales, les chemins de fer, les routes, les hôtels, les restaurants, les ambassades, etc. Sont également indiquées, les conditions d'accès en Afrique Équatoriale Française et au Congo Belge. La présentation des villes et des environs de celles-ci porte d'abord sur les aspects géographiques puis historiques. C'est dans le volet intitulé visite de la ville que sont donnés les détails sur la structuration de la localité, les bâtiments administratifs importants, les hôpitaux, les ports, les gares, les monuments historiques. Cette description est agrémentée par des illustrations. Ainsi pour Brazzaville, on a inséré des photographies de la basilique Sainte Anne, d'un quartier indigène et d'une belle sculpture réalisée par un sculpteur sur bois congolais. Pour la présentation des environs et la route Brazzaville-Pointe-Noire, on insiste sur les sites naturels, les rapides du Congo, les chutes de la Loufoulakari, le Lac Bleu, les chutes de la Bouenza, les gorges de Diosso, les grottes de Kila-Ntari, etc. À propos de Pointe-Noire, la ville portuaire, on peut lire : « Pointe-Noire est réputée dans le monde entier pour ses ressources en ce qui concerne la pêche sportive, et détient actuellement le record du monde de pêche au harpon. Le chasseur trouvera du gibier d'eau en abondance au lac Cayo (40 k.S.E.), et dans les nombreuses rivières des environs, une grande quantité de crocodiles. Le fleuve Kouilou, enfin, abrite des hippopotames ». (G. Houlet, 1958, p. 76).

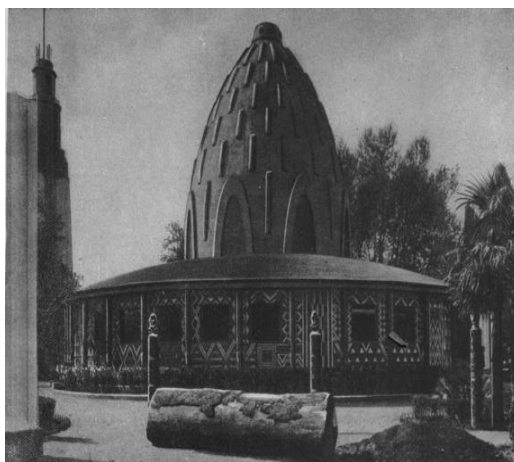
Des Européens chercheront à entreprendre des voyages pour satisfaire leur curiosité. Comme nous l'avons déjà souligné, la connaissance des peuples de l'empire colonial devait convaincre les Français de la grandeur de leur pays à travers l'œuvre civilisatrice à laquelle ils étaient invités à apporter leur contribution, en vue de consolider les intérêts coloniaux. La propagande devait être une stratégie efficace :

Quelles que soient les motivations finales, les guides et les brochures de propagande touristique qui organisent et amplifient le discours officiel s'accordent sur un constat tout au long de la période coloniale : aux chasseurs de gibier ou d'images qui se rendent pour leurs loisirs dans les colonies s'ajoutent les vacanciers qu'attirent « les excitants plaisirs des découvertes de terres et d'hommes primitifs etc., et, plus

généralement, tous ceux qui « s'intéressent aux hommes et à la terre d'Afrique »<sup>7</sup>.

L'exposition coloniale internationale qui s'est tenue à Paris, du 6 mai au 15 novembre 1931 reste un événement majeur dans l'action de propagande. Quelques années plus tôt, en 1900 précisément, à la Foire universelle de Paris, le Congo français est présenté dans le cadre de l'Afrique centrale. On pouvait découvrir les colonies françaises de cette région à travers un panorama affiché dans le pavillon qui lui était réservé montrant l'expédition Marchand, des plans de Brazzaville, des photographies des pionniers européens et « une case construite spécialement par des Vili de Loango » (P. Martin, 2005, p. 41). Lors de l'exposition internationale de 1931, le Pavillon de l'Afrique Équatoriale Française montre les « cases obus » des populations mousgoum, riverains du Logone et des photos de « négresses à plateaux » chez les Sara de la colonie du Tchad. (N. Ballif, 1993, p. 87).

#### Case « obus » des Mousgoum du Logone



**Source :** Exposition coloniale internationale de Paris 1931 : Éd. Livre d'Or,  
<http://www.worldfairs.info>.

---

<sup>7</sup> *Chroniques d'Outre-mer*, n° 29, p. 35 ; *Bréviaire du tourisme en Afrique Occidentale Française*, Paris Larose 1924, p. 5 cités par Sophie Dulucq in « Découvrir l'âme africaine. Les temps obscurs du tourisme culturel en Afrique coloniale française (années 1920-années 1950) », *Cahiers d'Études Africaines*, op. cit.

La référence spécifique au Moyen-Congo est ainsi exprimée :

On y voit le déroulement d'une histoire longue d'un demi-siècle qui commence comme un conte d'aventures et, après une période obscure, s'épanouit en merveilleuses perspectives [...] Introduit ainsi de plein pied dans la vie de notre Congo, nous en suivons l'éveil, d'étage en étage de ce jour où Brazza y pénétra à celui où le premier coup de pioche du Congo-Océan ouvrit une ère nouvelle à notre belle colonie équatoriale »<sup>8</sup>.

En vue de la promotion de l'AEF, on a, aussi, mis en exergue les ressources fauniques, végétales et artisanales pour caractériser l'abondance des richesses de cette fédération<sup>9</sup>. Parmi les produits d'origine végétale exposés, il y avait le café, le cacao, le tabac, les écorces de palétuviers, la pâte à papier de papyrus, la vannerie et les produits d'origine animale, les pelleteries et fourrures, les cornes, l'ivoire. Quant aux produits minéraux, c'était principalement les pierres précieuses, l'or, l'argent, le plomb auxquels s'ajoutaient les produits alimentaires comme le riz, le manioc, le mil, les ignames, les bananes, les patates, le miel, le piment, le poivre.

Outre cette forme de propagande touristique, les administrateurs coloniaux ont mis en place des initiatives avec des acteurs locaux. On peut citer le cas du chef de service de l'information de l'AEF, qui recevait régulièrement à Brazzaville des journalistes français et étrangers, « soucieux de découvrir « la nouvelle Afrique Française ». Il lui arrivait d'organiser des promenades dans la capitale fédérale et dans le reste du Moyen-Congo<sup>10</sup>. Au niveau de la métropole, des structures comme l'Agence Générale des Colonies à Paris jouaient le rôle de bureau d'information touristique, (S. Dulucq, 2009a, p. 7). Les cartes postales ont constitué aussi une forme de propagande de la cause coloniale.

La période d'entre l'entre les deux guerres est dans beaucoup de colonies de l'Afrique française celle au cours de laquelle vont se manifester les signes d'un développement touristique. En effet, dès la

---

<sup>8</sup> Exposition Coloniale Internationale de Paris, 1931 », Éd Livre d'Or. <http://www.worldfairs.info> visité le 26 février 2017.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Note du Service de l'Information AEF du 07 juillet 1950, Archives nationales, Brazzaville République du Congo, Archives nationales du Congo, dossier GG-672).

fin de la guerre, la vie coloniale avait repris son cours avec moins de contraintes.

### 3. La mise en place des activités touristiques au Congo

Les villes apparaissent comme des espaces privilégiés pour témoigner la réussite de la mission civilisatrice. Mais, au Moyen-Congo, on est resté longtemps peu soucieux de l'aménagement urbain. Brazzaville, le chef-lieu de cette colonie s'est développé « spontanément, sans méthode ni discipline » (F. Challaye, 1909, p. 25). C'est en 1925, qu'est élaboré le premier plan d'urbanisme qui augure sa transformation. Il sera envoyé à l'exposition internationale de Paris de 1931 et dans les indications qui accompagnent sa présentation, le Gouverneur Général Raphaël Antonetti fait ressortir qu'il a « prévu ce que sera la ville quand elle aura atteint son apogée. J'ai donc distribué les organismes urbains selon cette conception ». Pointe-Noire, ville côtière avec un phare, un hôpital et une douane avait « tout ce qu'il faut pour attirer les voyageurs » (Maria Lancerotto, 2009, p. 39), déclare Albert Londres qui y séjourne en 1928, tout en insistant qu'elle est encore embryonnaire. Ces villes ne disposaient donc pas jusque-là d'un bon équipement touristique pour l'accueil des voyageurs. Il a été mis en place progressivement. On trouvait à Brazzaville, dans les années 1930-1940, comme structures hôtelières : *Le P'tit Logis*, *Le Grand-Hôtel* donnant sur la place de la gare, *Le petit hôtel du Beach*, *Les Messageries*, *Les Relais aériens français* pour les passagers en transit et *l'Hôtel de la poste* (B. Toulhier, 1996, p. 43 ; A. Elenga, 2020, p. 192). C'est un véritable bond que l'on observe après la Seconde Guerre mondiale avec la construction dans les années 1950 de *l'Hôtel La Résidence*, *l'Hôtel du Parc*, *Le Métropole*, *l'Hôtel du Beach*. Pointe-Noire, le nouveau chef-lieu du Moyen-Congo depuis 1950 possédait quatre hôtels de renommée : *l'Hôtel Escale*, *l'Hôtel Métropole*, *l'Hôtel Mayombe*, *Victory Palace*. Derrière ces deux villes arrivait Dolisie, avec deux hôtels : le *Grand Hôtel* de Dolisie et *l'Hôtel Estango*, (G., Houlet, 1958, p. 8). À la veille de l'indépendance, la majorité des hôtels était concentrée essentiellement à Brazzaville et Pointe-Noire.

Le nouveau programme de développement des territoires coloniaux, le Plan décennal de développement économique (1947-

1956) va profiter au tourisme. Il s'agit principalement des activités financées par le Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social (FIDES) mis en place en 1946 qui intervint dans les travaux publics, la production, l'action sociale (agriculture, forêt, élevage, mines, eau et électricité, enseignement, santé, etc.). Le Moyen-Congo en a été le plus grand bénéficiaire. Selon Marcel Soret (1978, p. 179), par exemple, il bénéficia de 90% des crédits alloués aux voies de communication en AEF. Ces crédits étaient destinés entre autres à l'équipement, à l'extension du port de Pointe-Noire, à la construction du port de Brazzaville et au renforcement du CFCO.

Le goût d'aventure et la nécessité d'échapper à une situation personnelle défavorable dans le pays d'origine justifiaient des séjours touristiques dans les colonies. On n'hésitait pas alors de se rendre dans l'hinterland où les conditions d'accueil se caractérisaient par l'absence de confort. Pour venir faciliter l'hébergement des voyageurs, des colons et des missionnaires entretenaient des pensions dans leurs demeures et des cases de passage (A. Gide, 1928, p. 26), (J. A. Lavador, 2010 p. 19). Les administrateurs proposaient parfois des formules bien exotiques :

Sur toutes les routes de l'Afrique Équatoriale Française, l'administration a pris soin de faire construire tous les vingt kilomètres environs des gîtes d'étape qui rendent la tente inutile. Ces gîtes sont composés d'ordinaire de deux vastes huttes dont les portes se font face ; un même toit les relie, qui déborde et forme véranda (A. Gide p. 64).

Le tourisme commence traditionnellement par le voyage. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la métropole était reliée à la colonie du Congo français par deux lignes de navigation maritime : la ligne du Havre-Loango et la ligne de Marseille-Loango. Dans les années 1920, deux compagnies maritimes françaises assuraient régulièrement ces lignes : « la Compagnie des Chargeurs Réunis et la compagnie Fraissinet & Cyprien-Fabre » (O. E. Koualou, S. Dianzinga, 2019, p. 333). Dans les années 1950, la Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis disposait de trois paquebots : « le *Général-Leclerc*, le *Foucauld* et le *Brazza*. Ces unités assuraient le trafic en partance de la ville française de Bordeaux tous les vingt (20) jours, faisaient escale à Dakar,

Conakry, Sassandra, Abidjan, Lomé, Cotonou, Douala, Libreville, Port-Gentil avant d'atteindre Pointe-Noire » (G. Houlet, 1958, p. 4-5).

Les voyageurs débarquaient sur la côte congolaise où débouche le chemin de fer Congo-Océan (CFCO) reliant la ville de Pointe-Noire à Brazzaville, en passant par Dolisie. « La mise en service du chemin de fer Congo-Océan et du port en eau profonde de Pointe-Noire a eu comme effet marquant le fait que le trajet jusqu'à Brazzaville a été largement raccourci » (O. E. Koualou, 2019, S. Dianzinga, p. 336-337). Pour améliorer les conditions de voyage des passagers, le CFCO se dota d'un train baptisé « Train-paquebot », chargé d'assurer la correspondance avec les paquebots accostant au port de Pointe-Noire. (B. Sibile T. Minh, 2010, p. 130). Le Train-Paquebot était constitué de voitures-couchettes confortables et d'un luxueux wagon-restaurant.

Les passagers pouvaient donc rallier assez sereinement Brazzaville, avant de se fondre profondément dans l'hinterland, (B. Sibile T. Minh, 2010, p.131). Des lignes régulières traversaient le Sahara, en partance de l'Algérie. Ces lignes permettaient de joindre Fort Lamy, Bangassou et Bangui. Et, de là, on pouvait arriver à Brazzaville. C'est le développement des transports aériens qui facilita véritablement les voyages. À partir de 1946, on décida de remplacer le premier aéroport situé à Bacongo parce qu'il n'était pas adapté aux nouveaux avions de ligne DC4 et Constellations (B. Toulhier, 1996, p. 8). Après son inauguration, le 22 juin 1948, le nouvel aéroport *Maya-Maya*, pouvait déjà recevoir les « Long-courriers » de type DC-4 quadrimoteurs d'Air-France<sup>11</sup>. Quelques années après, le voyage qui durait au départ cinq jours pouvait être désormais effectué en près de vingt-quatre heures et les vols Air France devinrent hebdomadaires.

C'est l'étape des formalités qui concrétisait le projet de voyage. En effet, n'était autorisé à prendre les moyens de transport et entrer au Congo que celui qui était en règle. Les conditions exigées étaient définies par l'arrêté du 27 mai 1931 fixant les modalités d'application pour la colonie du Moyen-Congo du décret du 24 juillet 1929 portant réglementation de l'admission des voyageurs français et étrangers en Afrique Équatoriale Française<sup>12</sup>. Conformément à ce texte, tout

<sup>11</sup> *Livre d'or du cinquantenaire de Brazzaville 1880-1980*, Brazzaville, Éd. Publi-Congo, 1980, p. 29.

<sup>12</sup> Conseil d'Administration de la Colonie du Moyen-Congo, séance du 27 mai 1931, Archives nationales, GG-171.

voyageur européen ou indigène, pénétrant dans la colonie du Moyen-Congo devait se présenter, dans les quatre jours suivant son arrivée, aux autorités administratives les plus proches du point d'entrée pour y faire sa déclaration. Une carte de séjour portant autorisation provisoire devait lui être alors délivrée (art. 1). Seuls les Chefs de circonscription et de subdivision de Pointe-Noire, Brazzaville, Mossaka, Impfondo, Mbaïki, Ouessou et Berberati étaient habilités pour recevoir ces déclarations (art. 2).

Les pratiques touristiques se sont révélées souvent une invention de patrimoine ou la mise en valeur d'un certain nombre de richesses historiques et naturelles par les divers acteurs et les autorités coloniales. Et, cela, dans certains cas, au détriment des règles religieuses locales et des coutumes. C'est ainsi que des sites considérés comme sacrés parce que relevant du domaine des génies devinrent accessibles aux étrangers. Les Blancs se sont permis d'assister à des rituels religieux, de tuer toutes sortes de gibiers alors que des espèces animales étaient frappées d'interdiction dès lors qu'il s'agissait des animaux jouant le rôle de totem protecteur. Ils portaient leur intérêt sur la vie sauvage et recherchaient donc le dépaysement et le contact avec la nature « intacte ». Ainsi l'une des activités les plus passionnantes était la chasse sportive ou le safari. Face à la diminution voire la disparition du gros gibier, les autorités coloniales durent réglementer ce secteur. Dès lors, on imposa un permis pour les différents types de chasse et l'arrêté du 29 novembre 1930 en détermina les tarifs dans la colonie du Moyen-Congo<sup>13</sup>. Les progrès dans la performance du matériel photographique amenèrent les Européens qui voulaient voir les animaux de près, dans leur milieu naturel, à se tourner vers le safari-photo. Cette activité visait surtout les primates, principalement les gorilles et les chimpanzés qui peuplaient le massif forestier du Mayombe et les forêts du Haut-Congo<sup>14</sup>. Au safari-photo s'ajoute la pêche sportive, une activité touristique très prisée à Pointe-Noire.

Les Européens étaient, par ailleurs, attirés par la beauté et la variété de quelques sites. Les gorges de Diosso dans la région du

---

<sup>13</sup> Le permis sportif de petite chasse ou de petit ravitaillement coûtait 100 francs et le permis sportif de grande chasse, 3000 francs.

<sup>14</sup> Des photographies d'Européens avec des gorilles circulaient sous la forme de cartes postales.

Kouilou sont décrites comme « un véritable cirque où différents éléments de la nature se côtoient pour offrir un des spectacles les plus grandioses du Congo »<sup>15</sup>. La filiale coloniale du Touring-Club de France qui avait le marché des voyages à caractère touristique, dans les années 1950 au Moyen-Congo, s'est investie dans la promotion de nombreux sites. C'est le cas du Lac Nanga et de la plage de la Pointe indienne sur la côte congolaise. (P. M. Mboungou, 2008, p. 19) et des sites des cataractes, du Chatelet bleu, de Maloukou-Tréchet et le « Nganda-Faigond à Brazzaville et dans la région environnante.

C'est en plein centre de cette ville que l'administration implanta un parc zoologique. Ce n'était, au départ, qu'un lieu de transit des animaux sauvages capturés et destinés à l'exportation notamment vers l'Europe et l'Amérique. Les visiteurs pouvaient y admirer les spécimens de la faune de l'Afrique équatoriale, entre autres des singes, des antilopes, des gazelles, des buffles nains, des pythons, des lions (P. Christy, 1999, p. 14). À l'intérieur de la colonie, il faut signaler le parc d'Odjala créé en 1935. La réserve de faune de la Léfini est constituée bien plus tard en 1951 et les réserves de faune du Mont-Fouari et de Nyanga-Nord datent de 1958.

Le domaine de la culture offrira aussi du pittoresque. Les autorités coloniales misaient sur les œuvres d'art : sculptures, poteries, peintures, tam-tams, production musicale. Elles estimaient que certaines œuvres pourraient intéresser les voyageurs européens comme souvenirs à emporter.<sup>16</sup> Elles entendaient, en même temps, les promouvoir comme sources de revenus pour les indigènes. En créant en 1951, l'Atelier d'art africain qui deviendra l'École de peinture de Poto-Poto à Brazzaville, Pierre Lods, un privé, voulait en outre favoriser la marque d'une africanité dans la formation des artistes. Le style de peinture *Miké* est à la base de la renommée internationale de cette école. Les efforts des autorités coloniales sont notables aussi dans l'érection de quelques monuments.

Comme l'a souligné Sophie Dulucq (2009b, p. 12), il semble que le tourisme en Afrique ait perdu peu à peu de sa saveur coloniale au fil des années 1950 : l'exaltation de l'œuvre coloniale n'est plus au goût du jour comme elle pouvait l'être dans les années 1920 ou 1930. C'est

<sup>15</sup> <https://www.tresorsdu monde.fr>.

<sup>16</sup> Service d'Informations de l'AEF, Académie des Sciences d'Outre-mer, carton 15, GG-167.

le développement qui était au centre des préoccupations administratives.

### **Conclusion**

La mise en tourisme du Moyen-Congo s'est réalisée sous l'impulsion de la métropole, des autorités administratives locales et des acteurs privés. Il faut cependant noter qu'elle ne relevait pas d'un agenda particulier, indépendamment du reste de l'AEF. Il s'agit plutôt d'une activité sectorielle qui devait servir la grandeur de la France et les intérêts économiques. Ainsi, le Moyen-Congo de même que les autres colonies de l'AEF a bénéficié de la promotion officielle en métropole, à travers la propagande touristique, faisant de cette colonie une potentielle destination pour de nombreux Français et étrangers. Les passionnés des voyages et découvertes sont venus. Mais, par rapport à des colonies de l'Afrique Occidentale Française et surtout de l'Afrique du nord, le tourisme au Moyen-Congo est resté longtemps peu développé, faute de voies de communications et d'équipement d'accueil. Les conditions de voyage se sont améliorées avec la circulation des trains offrant un certain confort et surtout le développement des transports aériens. Là où quelques activités touristiques ont été initiées, elles l'ont été sous des formes originales, liées à la spécificité des richesses naturelles et culturelles. Ces activités touristiques n'ont pas été manifestement élevées à la hauteur des attentes, s'agissant de la mise en valeur ou du développement du Congo devenu une République autonome dans le cadre de la Communauté Franco-africaine. Néanmoins les bases du développement du secteur ont été jetées, quitte à la nouvelle administration de la période post indépendance de parachever le travail.

## Sources et références bibliographiques

### 1. Sources

#### 1.1. Archives et sources imprimées

Gouvernement Général de l'Afrique Équatoriale Française *Bréviaire de la réglementation de la chasse en AEF*, Brazzaville, imprimerie officielle, 1944.

Note du Haut-commissariat de la République française, Service de l'information (Brazzaville) document du 06 avril 1950 ». Archives Nationales du Congo, dossier GG-455.

Arrêté du 27 mai 1931 fixant les modalités d'application pour la colonie du Moyen-Congo du décret du 24 juillet 1929 réglementant l'admission des voyageurs français et étrangers en AEF. Conseil d'Administration de la Colonie du Moyen-Congo, séance du 27 mai 1931. Archives nationales du Congo, dossier GG-171.

Service d'Informations de l'AEF, Académie des Sciences d'Outre-mer, Archives nationales du Congo, dossier GG-167, carton 15.

Direction Générale du Tourisme et de l'Hôtellerie 2012, *Annuaire statistique du tourisme au Congo* (reprenant la définition proposée par l'OMT en 1993).

#### 1.2. Sources webographiques

AGERON Charles-Robert, 2001, « Le « parti » colonial », [https : www. l'histoire.fr](https://www.lhistoire.fr) : parution : collection 11, consulté le 30 août 2018 à 15 h 30.

DULUCQ Sophie, 2009a, « Découvrir l'âme africaine ». Les temps obscurs du tourisme culturel en Afrique coloniale française (années 1920-années 1950) », *Cahiers d'études africaines*, p. 27-48 mis en ligne le 25 juin 2009. Consulté le 08 février 2017. URL : <http://etudesafricaines.revues.org/18620>.

DULUCQ Sophie, 2009b, « L'émergence du tourisme dans les territoires de l'Afrique tropicale française (années 1920-1950) », in Habib KAZDAGHLI et Colette ZYTNIICKI (dir.),

*Le tourisme dans l'empire français. Politiques, pratiques et imaginaires (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outremer, p. 61-71. <https://hal.archives-ouvertes.fr/ha-00963868>, consulté le 19 novembre 2016 à 10h 49.

Livre D'Or, 1931 Exposition Coloniale Internationale, <http://www.worldfairs.infos/> consulté le 24 février 2018 à 15h16.

PIERRE Michel « Le tourisme, stade ultime du colonialisme » in *mensuel* 425, juillet-août 2016, <https://www.lhistoire.fr> consulté le 23 février 2019, à 15h 40'.

## 2. Références bibliographiques

AMIN Samir, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1969, *Histoire économique du Congo, 1880-1968*, Paris, ANTHROPOS.

BRISSET-GUIBERT Hervé, 2007, *Brazzaville petit guide historique*, document inédit, disponible à l'Institut Français du Congo, Brazzaville.

CHRISTY Patrice, 1999, *Le parc National d'Odjala*, Libreville, Éd. ECOFAC.

GIDE André, 1927, *Voyage au Congo*, Paris, Gallimard.

HOULET Gilbert, 1958, *Les Guides Bleus Illustrés, Brazzaville-Léopoldville-Pointe-Noire*, Paris, Hachette.

KOUALOU Ornella Esther, DIANZINGA Scholastique, 2019, « Partir aux colonies : cas du voyage de la France au Congo de 1880 à 1939 », *Les Cahiers de l'IGRAC*, n° 16, vol.

LANCEROTTO Maria, 2009, *Voyageurs français en Afrique Équatoriale Française. La cendrillon de l'Empire 1919-1939*, Paris, L'Harmattan.

LANQUART Robert, 1979, *Agences et Associations de voyages. Que sais-je ?* Paris, PUF.

LAVADOR Joachim Antoine, 2010, *La privatisation des entreprises touristiques au Congo : Cas des Hôtels Novotel et Palm Beach, mémoire de l'ENAM*, (Administration du tourisme) Brazzaville.

*Livre d'Or du centenaire de Brazzaville, 1880-1980*, Brazzaville éd. Publi-Congo, 1980.

- HOULET Gilbert, 1958, *Les Guides bleus illustrés* : Brazzaville, Léopoldville, Pointe-Noire, Paris, Hachette, Guide touristique.
- MAGANGA-BOUMBA, 1989, *Le Congo et l'OUA*, Paris, L'Harmattan.
- MARTIN Phyllis, 2005 *Loisirs et Société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala.
- MBOUNGOU Pierre Martin, 2008, *Contribution des agences de voyages congolaises à l'essor du tourisme : Cas des agences de Brazzaville*. Mémoire pour l'obtention d'un diplôme de l'ENAM, (Administration du tourisme).
- NICOLAÏ Henri, 2013, « Un guide colonial. Le Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi », *Revue belge de géographie*, mis en ligne le 18 mars 2013, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2019. URL : [http:// journals.openedition.org/belgeo/7161](http://journals.openedition.org/belgeo/7161).